VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS **VOTRE VIE PROFESSIONNELLE** OU PERSONNELLE?

Prenez rendez-vous à l'Espace d'Accueil et d'Écoute pour en parler en toute confidentialité avec un(e) psychologue, en téléphonant au :

EAE de Seine-et-Marne

01 60 65 45 98

Les entretiens ont lieu au 50 boulevard Antoine Giroust 77600 Bussy-Saint-Georges sur rendez-vous uniquement

EAE du Val-de-Marne

0 820 825 878

Les entretiens ont lieu au 6 rue Claude Nicolas Ledoux 94000 Créteil

sur rendez-vous uniquement

EAE de Seine-Saint-Denis

06 73 12 09 38

01 48 50 57 26

Les entretiens ont lieu au 1 avenue Youri Gagarine 93000 Bobigny

8 avenue Walwein 93100 Montreuil sur rendez-vous uniquement

Pour tout renseignement:

reseaupas77@mgen.fr reseaupas94@mgen.fr reseaupas93@mgen.fr









Les réseaux Prévention Aide et Suivi dans l'académie de Créteil

A la suite de la signature d'un accord-cadre entre les ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la MGEN, renouvelé en 2014, des Réseaux Prévention Aide et Suivi (Réseaux PAS) ont été mis en place. Les Réseaux PAS viennent en complémentarité des dispositifs existants dans l'académie de Créteil.

Pilotés et financés par l'Education nationale et la MGEN, leur objectif est de mettre en œuvre des actions de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail.

Tout personnel du Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'académie, en activité, adhérent ou non à la MGEN, peut en bénéficier.

Les réseaux PAS peuvent mettre en oeuvre trois types d'actions :

Il Une écoute individualisée

Des Espaces d'Accueil et d'Ecoute (dits EAE) existent dans chaque département.

Lieux neutres d'écoute et de parole où la confidentialité est garantie, les personnels de l'académie peuvent, à leur demande, y rencontrer un(e) psychologue en entretien individuel, dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.

Ce ne sont pas des lieux de soin. Le nombre d'entretiens y est limité à trois. Des réponses immédiates sont apportées à chaque situation et si nécessaire, la personne peut être orientée vers des ressources adaptées.

Des groupes de réflexion thématiques

En complément des entretiens individuels, des groupes de parole et d'échanges peuvent être proposés, autour de thèmes préalablement définis en fonction des besoins et validés conjointement en comité de pilotage académique.

Mobilisant les ressources de chacun, ils offrent un cadre facilitant l'expression tout en valorisant la mutualisation des pratiques entre les participants.

Des actions de formation

Des ateliers, des conférences et/ou des formations sont également organisés, axés sur la prévention par exemple des troubles de la voix, des risques psycho-sociaux et des troubles musclo-squelettiques (TMS).

Des formations à initiative locale sont également possibles.

Renseignements complémentaires sur les sites académiques et auprès des sections départementales MGEN.



